

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi vingt-deux mai à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/05/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoît GOUBAND, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Olivier LARMANJAT, Benoît LOISEAU, Guy NOGRET.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N°2025-032 Modification du Tableau des effectifs

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complets nécessaires au fonctionnement des services.

3 agents sont promouvables à l'avancement de grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe. Un poste a déjà été créé, cette délibération crée les deux autres. Il est donc proposé d'actualiser le tableau des emplois de la commune comme suit pour tenir compte de l'évolution des besoins (modifications en jaune, en rouge les effectifs à supprimer après avis du CST) :

Cadre d'emploi	Catégorie	Grade	Durée du poste en centième	Durée du poste en Heure/minutes	Poste vacant depuis le	Statut
Filière technique (service technique)						
Adjoint technique	C	Adjoint technique Principal 1ère classe	35,00	35H00		Titulaire
Adjoint technique	C	Adjoint technique Principal 2ème classe	35,00	35H00		Titulaire
Adjoint technique	C	Adjoint technique territorial	35,00	35H00		Titulaire
Adjoint technique	C	Adjoint technique territorial	35,00	35H00		Titulaire
Adjoint technique	C	Adjoint technique territorial	35,00	35H00		Titulaire
Adjoint technique	C	Adjoint technique territorial	24,00	24H00		Titulaire
Adjoint technique	C	Adjoint technique Principal 2ème classe	24,00	24H00		Titulaire
Adjoint technique	C	Adjoint technique territorial	24,00	24H00		Titulaire
Adjoint technique	C	Adjoint technique Principal 2ème classe	25,00	25H00		Titulaire
Adjoint technique	C	Adjoint technique territorial	25,00	25h00		Titulaire
Adjoint technique	C	Adjoint technique territorial	17,50	17H30		Titulaire
Adjoint technique	C	Adjoint technique territorial	11,00	11H00		Contractuel
Adjoint technique	C	Adjoint technique territorial	14,00	14H00		Contractuel
Adjoint technique	C	Adjoint technique territorial	20,30	20H18		Titulaire
Filière administrative (service administratif)						
Adjoint administratif	C	Adjoint administratif territorial	22,50	22h30		Titulaire
Adjoint administratif	C	Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	17,50	17H30		Titulaire
Adjoint administratif	B	Rédacteur	17,50	17H30		Titulaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-19,
Vu la Loi du 26 janvier 1984 et notamment l'article 34,

Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de **MODIFIER** comme ci-dessus le tableau des emplois communaux,
- de **CHARGER** le Maire de prononcer la nomination du personnel dans ces nouveaux postes, selon les dispositions réglementaires,
- de **PREVOIR** les crédits nécessaires au budget communal.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 22 mai 2025

Secrétaire de Maire
Mme Christelle BODIN



Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

